



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Affaire suivie par Chantal BICHLER  
chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 27

Metz, le 23 juin 2016

Le directeur départemental

à

Monsieur le Directeur  
Etablissement public foncier de Lorraine  
Rue Robert Blum  
BP 245  
54701 PONT-A-MOUSSON CEDEX

Objet : Projet de réhabilitation de la friche industrielle U4 à Uckange

Réf : CBi

P.J : Fiche descriptive du projet

Monsieur le Directeur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à la **réhabilitation de la friche industrielle du haut-fourneau U4 "EVOL'U4" à Uckange** pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 19 mai 2016, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune Uckange, où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) de du Bassin ferrifère pour information. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER



Copie pour information :

- Mairie d'Uckange
- CLE du Bassin ferrifère
- Bureau d'étude Infra services
- DDT57/SRECC – Unité Risques